

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTRÉAL, VENDREDI, 3 NOVEMBRE 1871.

No. 16

## SOMMAIRE du No. 16—3 Novembre 1871.

<b>Agronomie.</b>	
AGRICULTURE PROPREMENT DITE.....	197
LA CHAUX.—I. Mode d'ogir de la chaux. II. Inconvénients de l'abus de la chaux.—Malaguti.....	198
<b>Notes de la Semaine.</b>	
POUR LE MOIS DE NOVEMBRE.....	199
PARTI DE LA BOUR.—Chambly. Hochelaga et Jacques-Cartier.....	200
DU SOIN DES INSTRUMENTS ARATOIRES.....	201
DU SEL ET DES CENDRES POUR LES CHEVAUX.....	201
RHUME.....	202
<b>Arboriculture.</b>	
SOL POUR LES ARBRES FRUITIERS.....	202
<b>Art vétérinaire</b>	
L'AMMONIAQUE COMME REMÈDE POUR LES BÊTES-A-CORNES.....	202
<b>Histoire Naturelle.</b>	
ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.—Hygiène du cheval. Nourriture des chevaux. Des plantes propres à la nourriture des chevaux.....	202
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	208

### Agriculture proprement dite.

Extraits du " Livre de la Ferme " par Joinvaux préparés spécialement pour la Semaine Agricole.

L'histoire scientifique des évolutions de notre globe, qui nous montre l'apparition successive de la vie à sa surface, en établissant toujours, pour chaque phase de ces évolutions, une corrélation étroite entre la faune et la flore, celle-ci précédant celle-là, ne permettrait pas de douter un seul instant de la dépendance complète où se trouvent les animaux, relativement à leur milieu, si d'ailleurs l'observation contemporaine ne vérifiait à chaque instant l'exactitude de cette loi cosmique. Les animaux ont, de tout temps, perpétué leur espèce; mais, dans les créations successives inscrites en caractères ineffaçables sur les étages géologiques où leur fossiles ont laissé des traces, l'observateur clairvoyant lit que ces animaux ont subi dans leur organisation des perfectionnements toujours correspondants et subordonnés à ceux du milieu. Rien de plus logique et de plus vrai, après tout, que cette subordination de l'objet créé à la matière première, en l'absence de laquelle les imaginations

dérégées seules peuvent concevoir son existence.

Partout, dans ces créations éteintes, se montrent à la fois les mêmes espèces végétales et animales pour chaque nature de terrains, à partir des roches primitives, où il n'existe aucune trace d'êtres organisés, la vie ne s'étant pas encore manifestée en raison de l'incompatibilité du milieu. Partout on passe des mollusques aux reptiles, et de ceux-ci aux mammifères, qui sont pour les naturalistes le plus haut degré de perfection de l'animalité, et en tête desquels se place l'homme, véritable roi, par droit d'intelligence, mais par ce droit seulement, de la présente création.

Comment se peut-il, cela étant, qu'une conception comme celle que nous avons combattue ait pu germer dans des esprits sérieux? Comment se fait-il que quelqu'un ait jamais pu songer à créer des formes ou des aptitudes nouvelles, chez les animaux placés sous notre dépendance, au mépris de cette loi immuable et éternelle de la subordination de l'individu au milieu dans lequel s'effectue son développement? On a besoin d'invoquer la lamentable histoire des aberrations de l'esprit humain, se prenant tout à la fois pour sujet et pour objet, pour en trouver la raison. Aujourd'hui, la science répudie absolument cette façon de procéder; le domaine des idées pures est clos pour elle; elle n'accepte d'autre fondement que la méthode expérimentale.

Le premier soin qu'elle doit avoir donc, dans ses applications à la zootechnie, est de renoncer décidément à toutes les suppositions qui entravent sa marche, à toutes les équivoques de langage qui l'obscurcissent.

Abandonnons pour toujours, d'abord, ces expressions de *pur sang*, de *sang*, dont le principal défaut n'est point seulement de consacrer une erreur physiologique. Nous savons les significations diverses que leur ont données ceux qui les ont imaginées et ceux qui les ont adoptées.

Elles n'auraient dans la pratique, il est vrai, que des inconvénients négligeables, si l'on s'entendait à leur propos; si, par exemple, il était convenu qu'elles désignent la perfection d'une aptitude quelconque, variable suivant l'espèce ou la race. Mais il n'en est pas ainsi. Si l'on admet cette acception pour les races bovines et ovines de boucherie, à la rigueur, on ne l'admet plus pour le cheval de gros trait, qui, dit-on, si parfait qu'il soit eu égard à sa destination propre, n'en est pas moins " l'antipode du cheval de pur sang," en principe comme en fait.

N'y a-t-il pas là une de ces mille contradictions de l'école du pur sang, et qui n'a d'égal, peut-être, que celle en vertu de laquelle, après avoir qualifié de " grossière méprise " la supposition d'un type primitif pour l'espèce chevaline, elle n'en arrive pas moins à affirmer, avec toute l'aisance possible, que le cheval de gros trait n'a pas d'autre origine que celle du cheval arabe? Les influences extérieures auraient ici seules produit cet être dégénéré, dont M. de Dombasle prit jadis la défense en termes si éloquentes et marqués au coin d'un si grand bon sens. Toujours pour les besoins de la cause, voilà maintenant cette toute puissance du sang contrebalancée par celle du milieu, au point de transformer le coursier d'Arabie en cheval boulonnais!

Il y a donc dans tout cela une véritable logomachie, en même temps qu'une contre-vérité physiologique. Ceux qui dissertent sur le pur sang et veulent le faire admettre " comme le véhicule le plus efficace à l'amélioration des races," cela est manifeste, ne se comprennent pas bien eux-mêmes. Conservons aux mots leur sens vulgaire et universellement adopté, si nous voulons être toujours compris. La fantaisie de l'expression ne sert qu'à dissimuler le vide de l'idée. Appelons, comme tout le monde, énergie, force, vigueur, chez le cheval; ce que les hippologues appellent *sang*. Celui-ci, en tant que liquide organi-

que, ne saurait être le véhicule de ces qualités ; car elles sont subordonnées à la constitution anatomique d'un appareil d'organes avec lequel il n'entretient que des rapports de nutrition, absolument comme avec tous les autres ; il ne saurait être surtout celui de leur transmission héréditaire exclusive, attendu que, de la part du mâle, ses rapports avec le produit cessent aussitôt après la conception, si tant est qu'ils aient existé même indirectement au moment de cet acte encore mystérieux ; tandis que, de la part de la mère, ils s'établissent précisément à cet instant pour n'être plus discontinués de longtemps.

Dans ses autres acceptions, remplaçons ce mot métaphorique de sang, par celui plus exact de *race*, dont nous connaissons maintenant la véritable signification. Lorsque, dans les résultats de l'accouplement des sexes, nous voulons exprimer l'influence héréditaire, ne parlons plus de celle du sang, mais de celle de la race, c'est-à-dire des caractères constants, fixes, et par conséquent transmissibles par la génération. Comme principe, comme force indépendante de la matière tangible, le *sang* est en définitive une chimère ; comme fait, il n'est qu'un des éléments de l'organisme dont les parties, pour être subordonnées les unes aux autres, ne sont pas moins indispensables à cet organisme.

### La chaux.

#### I.—Modé d'agir de la chaux.—II. Inconvénients de l'abus de la chaux.

I.—On a attribué aux abondants chaulages la faculté de modifier les propriétés physiques de la terre ; on est arrivé à soutenir que la chaux lui communique les caractères distinctifs des sols calcaires, c'est-à-dire de se déliter et de s'ameublir aux divers changements atmosphériques. Après un peu de réflexions, on admettra avec peine que quelques millièmes de chaux puissent donner lieu à des modifications aussi notables, d'autant plus qu'il est démontré que la quantité de la chaux incorporée avec la terre diminue d'année en année, tant sous l'influence des racines, que sous celle des eaux. Il ne faut pas oublier que le volume d'un arpent de terre qui recevrait 120 minots de chaux jusqu'à la profondeur de 6 pouces n'augmenterait que de cinq millièmes. Est-il possible qu'une aussi faible proportion d'une matière étrangère puisse modifier sensiblement les propriétés mécaniques et physiques d'un sol ?

Mais, si dans les circonstances ordinaires l'on peut contester à la chaux une influence mécanique et physique, on ne saurait lui nier une action chimique des plus complexes et des plus remarquables.

Depuis un temps immémorial on sait que la chaux désorganise les matières animales et végétales : tel sera donc son premier effet dès son introduction dans le sol. Cette propriété explique déjà ses résultats admirables dans les sols défrichés où les siècles ont accumulé de grandes quantités de débris organiques ; elle explique également pourquoi un épandage inégal et un chaulage trop abondant au moment des semailles peuvent faire manquer la récolte ; les radicelles délicates qui sortent des graines germées peuvent être brûlées par leur contact avec une trop grande quantité de chaux.

Dans ces derniers temps, M. Bousignault a montré qu'une faible partie de l'azote des fumiers et de tous les engrais animaux (celui probablement qui se trouve à l'état d'ammoniaque ou de nitrate), agit de suite sur la végétation, tandis que le reste se fixe dans la terre, et dès lors son action devient si lente qu'on pourrait la considérer comme nulle. Mais tout fait croire que la chaux, en sa qualité d'alcali, réveille pour ainsi dire l'azote assoupi, et le fait passer à cet état sous lequel les racines l'absorbent promptement.

Si l'on introduit de l'argile dans de l'eau tenant en suspension de la chaux, c'est-à-dire dans du lait de chaux, et si l'on agite souvent le mélange, on verra qu'après un certain temps, celui-ci s'épaissit ; vient-on à le jeter sur un filtre, on trouvera des alcalis dans la liqueur filtrée ; attaque-t-on le mélange par l'acide chlorhydrique, le mélange se dissoudra et l'autre partie prendra l'aspect de la gelée des fruits.

Cela prouve que la chaux non-seulement a enlevé à l'argile une partie de sa silice pour former un silicate de chaux, mais en même temps elle a décomposé les très petites parcelles de silicates alcalino-terreux que les argiles renferment toujours.

Ces faits prouvent que l'action de la chaux se porte aussi sur les principes minéraux de la terre arable, et ils rendent compte des effets admirables du chaulage dans les terres qui sont de nature schisteuse et grauitique : la chaux enlève la silice à la partie argileuse des schistes et donne lieu à la formation d'un silicate de chaux qui, rendu soluble par l'acide carbonique du sol et des eaux, sera absorbé par les racines et ira porter la rigidité aux tiges des céréales.

D'un autre côté, les alcalis dégagés du granit où ils étaient emprisonnés, vont s'offrir à leur tour aux racines et apportent aux plantes des éléments énergiques de développement.

Ainsi, cette poussière granitique ou schisteuse qui abonde dans nos terres arables, et qui est par elle-même une sorte de détritit minéral inerte, va devenir tout-à-coup, par l'influence bien-

faisante de la chaux, une source de silice, de potasse et de soude, c'est-à-dire des trois principes indispensables à l'existence et à la prospérité des plantes.

M. Payen a trouvé que la chaux a la propriété de modérer la déperdition du gaz ammoniacal, produit par les engrais en fermentation. Nous savons d'ailleurs que la chaux, associée à des déjections animales récentes, se combine avec leurs principes azotés ; ceux-ci fermenteront plus tard, mais leur azote passera à l'état de carbonate d'ammoniaque dont les racines sont très-avides.

La chaux régularise donc, pour ainsi dire, la formation de l'ammoniaque dans le sol.

Voilà pour les effets essentiellement chimiques de la chaux privée d'acide carbonique par la cuisson.

Mais elle ne peut pas rester longtemps décarbonatée, car dès qu'elle est complètement incorporée avec la terre, elle se trouve entourée d'acide carbonique ; dès lors, elle doit se convertir en carbonate, et ne différera plus de la pierre d'où elle provenait, que par son extrême division. Son action change donc d'allure, mais ses effets ne sont pas moins importants. D'abord même à l'état de carbonate, elle neutralise l'acidité du sol, et c'est pour quoi elle fait tant de bien dans les sols tourbeux ; ensuite par son contact avec des matières organiques, et surtout si le sol est perméable, elle contribue à la formation spontanée des nitrates, et à faire passer les sels ammoniacaux à l'état de carbonate d'ammoniaque.

Enfin la chaux joue le rôle d'aliment, et contribue pour sa part au développement des plantes, ainsi que le font les douze ou treize autres principes qu'on trouve dans les cendres.

Qu'on compare maintenant le mode d'agir de la chaux avec celui de toutes les autres substances fertilisantes, et l'on trouvera pourquoi rien que la chaux a régénéré tant de contrées agricoles. Tous les engrais, à commencer par le fumier, ne fertilisent que par eux-mêmes, c'est-à-dire en vertu de ce qu'ils apportent au sol ; le guano, par son phosphate, ses sels ammoniacaux et son acide urique ; les coprolithes, par leur phosphate ; le noir animal des raffineries, par son phosphate et par ses principes organiques azotés ; le fumier, par la multitude de ses principes fertilisants, tels que les matières organiques azotées, sel ammoniacaux, phosphates solubles, carbonates et silicates alcalins.

La chaux, au contraire, agit comme un aliment des plantes et par l'action vivifiante qu'elle exerce autour d'elle : c'est en vertu de cette action que le schiste et le granit se transforment en terre fertile ; que les détritit végétaux, acidifiés par suite d'une lente pourriture, deviennent tout à coup un ter-

reau fécondant ; enfin, la chaux non-seulement fixe l'ammoniaque en la disposant à une facile assimilation, mais elle l'engendre en provoquant la décomposition des débris organiques azotés contenus dans la terre arable, et détermine la formation des nitrates, qui, avec les sels ammoniacaux, constituent les aliments par excellence des plantes.

II.—Mais il en est de la chaux comme des meilleurs choses du monde : son abus est pernicieux.

Ce que les récoltes n'empruntent pas à l'air, elles l'empruntent au sol : voilà pourquoi il est nécessaire de donner des engrais à la terre, pour qu'elle puisse toujours fournir des récoltes. Pourquoi une terre chaulée est-elle si productive ? c'est que la chaux, rendant les matières fertilisantes du sol beaucoup plus assimilables, les racines se trouvent plus que d'ordinaire pourvues d'une abondante nourriture.

Mais si la récolte a été belle, l'emprunt qu'elle a fait au sol a été grand, et si après on fume abondamment, l'équilibre se rétablit, et le sol redeviendra ce qu'il était auparavant. Si, au lieu d'une forte fumure, on fait un nouveau chaulage, la récolte qui lui succédera sera peut-être encore belle ; mais alors le sol se trouvera appauvri deux fois de suite et si l'on continue de la sorte, le jour arrivera où la terre se trouvera épuisée.

On peut donc accepter comme un principe que tant qu'on alterne les fumiers et les chaulages, il n'y a que profit à attendre ; mais si l'on chaule coup sur coup, l'abus commence et la ruine arrive à grands pas.

Qu'on ne s'y méprenne pas, les chaulages appellent le fumier, et non pas les engrais incomplets.

On se tromperait étrangement, si l'on croyait entretenir indéfiniment la fertilité en faisant suivre les chaulages par du guano ou des phosphates naturels, ou du noir animal, ou de la charrée sèche, ou des poudrettes, ou des tourteaux, etc., etc. Non, il faut du fumier, rien que du fumier ; et les engrais que nous venons de nommer peuvent bien compléter les fumures, leur servir d'auxiliaires, mais ils n'en tiendront jamais la place.

N'oublions pas que sous le régime des chaulages, les terres s'appauvrissent de matière organique, et que celle-ci ne peut pas être réintégrée dans le sol par des engrais qui n'en contiennent que très-peu : au surplus les engrais qui agissent spécialement par leurs phosphates sont, pour ainsi dire, paralysés par la chaux. C'est faute d'avoir connu ce fait ou pour l'avoir oublié, que bien des agriculteurs ont essuyé des déceptions en se servant de bon noir animal.

Les effets de l'abus de la chaux deviennent encore plus désastreux, quand les agriculteurs, alléchés par

l'appât d'un bénéfice du moment, emblavent outre mesure et restreignent d'autant la culture des fourrages. Récoltes abondantes de céréales et faible production de fumiers ne peuvent marcher ensemble que dans les situations exceptionnelles. Si le bas prix de la chaux et la facilité de s'en procurer nous tentent, n'oublions pas du moins d'en faire profiter encore les prairies, de façon que si nous avons plus de blé nous ayons aussi plus de fourrages. N'oublions pas, si nous voulons obtenir de l'usage de la chaux des effets utiles et constants, que *les chaulages et les fumiers sont réciproquement solidaires.*

MALAGUTI.

(Revue d'Economie Rurale.)

## La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 3 NOVEMBRE 1871.

### Pour le mois de Novembre.

Tous vos légumes doivent être encavés maintenant ; car le froid peut vous surprendre de jour en jour.

Profitez des quelques belles journées que nous avons ordinairement au commencement de ce mois, pour mettre votre grange et autres bâtisses en ordre pour l'hiver, tirez les joints, bouchez les trous et calfeutez, afin d'empêcher la neige et le froid de pénétrer dans vos bâtiments.

Entretenez vos chemins avant les gelées et que vos voisins en fassent autant. Vous ménagerez vos chevaux, vos charrettes et porterez double charge.

Labourez tant que la chose sera possible, surtout les pièces qui retiennent l'humidité le printemps : plus il y a de guérêt de fait l'automne, moins l'ouvrage presse le printemps, on peut semer plus à bonne heure, et en règle générale, la terre est mieux préparée pour recevoir la semence. Le guérêt d'automne détruit les mauvaises herbes, tue les vers-coquin ; il expose le sol à l'action bienfaisante de la gelée, et incorpore mieux le fumier avec la terre si on en a étendu avant le labour. C'est principalement les terres argileuses et les terres fortes qui se trouvent bien du labour d'automne, l'action du froid, ou plutôt l'action de la gelée et du dégel, vaut pour les terres de cette nature, autant que beaucoup de voyages de fumier. C'est aussi le temps de se faire des

vergers, ou de remplacer les vieux pommiers par des jeunes. Préparez sans perdre de temps le terrain destiné à recevoir vos pommiers ; engraissez et labourez-le profondément. Il faut savoir qu'un arbre qui a été produit par un sol léger, se trouve mal à l'aise dans un sol argileux ; il languit, végète un peu, puis il meurt. Il est facile de changer la nature du sol. Nous ne pouvons trop fortement recommander à ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas encore fait, de se planter des pommiers. On peut se procurer chez tous les pépiniéristes des pommiers francs de toutes les espèces canadiennes pour 25 à 40 centins l'arbre de 5 à 7 pieds de hauteur. Plantez vos arbres avec soin, donnez leur des tuteurs, cloturez-les, et dans quelques années votre verger sera ce qui vous donnera le plus de profit sur votre terre. Vous trouverez dans le 1er Volume de *La Semaine Agricole*, des instructions détaillées sur la plantation et la culture des pommiers, par M. Labonté, de St. Hilaire. Nous avons, nous-même, suivi ces directions lorsque nous avons fait en Novembre dernier une plantation de pommiers, dans de la terre argileuse, et elles nous ont été très utiles. Sur 75 sujets plantés, pas un n'est mort : quelques-uns ont donné des fruits, et en toute probabilité, l'année prochaine, ils seront tous en plein rapport. Voyons, cultivateurs ! commencez donc cette année à vous planter des pommiers, sinon beaucoup, du moins quelques-uns, mais commencez.

Si vous avez des framboisiers et des vignes, couchez-les et couvrez-les de quelques pouces de terre.

Renhaussez vos arbres en foulant bien la terre au pied, c'est ainsi que vous les garantirez des mulots.

Quant au chapitre des animaux, nous vous référerons aux suggestions que nous faisons sur le sujet, sur le numéro du 29 September dernier, page 159, colonnes 2 et 3 et souvenez-vous que c'est un temps critique pour eux et qu'ils demandent tous vos soins. Si vous les étalez en bon état, ils s'yverneront plus facilement ; les risques seront moins grands, vos profits plus certains.

En charroyant de la terre sèche autour de vos bâtiments, vous doublerez vos engrais et vous serez, de beaucoup, plus proprement.

## PARTIS DE LABOUR.

## CHAMBLY.

Nous avons eu le plaisir samedi d'assister à un parti de labour très-réussi, donné sous les auspices de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly. Cette société a énormément contribué à améliorer la culture dans le comté et il en est peu dans la province qui aient fait autant pour remplir leur importante tâche.

Aussi, si le comté de Chambly est aujourd'hui l'un des plus progressifs du pays, si les améliorations incessantes qu'on introduit parmi sa population lui ont donné une prospérité presque générale, on doit avant tout en attribuer le mérite à la Société d'Agriculture du Comté. Elle a à sa tête un agronome pratique et remarquable dans la personne de M. Benoit, M. P., et à celui-ci revient une large part de l'honneur du succès. Amis et ennemis politiques s'accordent à le reconnaître.

Depuis plusieurs années, il y a annuellement dans le comté des partis de labour et ces intéressants concours ont eu une grande influence sur le progrès agricole dans cette florissante partie de la province. A ces concours figurent les premiers laboureurs du comté et M. Benoit a assez bien tenu les manchettes de la charrue pour avoir mérité deux fois la palme du vainqueur par le passé.

Le concours de samedi avait lieu sur la magnifique terre de M. Alexis Brais, située à St. Bruno. Bon nombre de personnes, outre les concurrents, étaient venues des diverses parties du comté et des localités avoisinantes pour admirer l'habileté dont ont fait preuve les laboureurs entrés en lice. La pluie de la veille et la température incertaine du jour ont empêché pourtant un certain nombre de personnes de se rendre à St. Bruno, soit comme concurrents ou comme spectateurs.

Vers dix heures les laboureurs commencent à se mettre à l'œuvre et à tracer de longs sillons exécutés avec tout l'art voulu. Plus d'un guéret a été fait avec une symétrie admirable et qu'on ne voit guère dans les labours ordinaires.

Les entrées étaient nombreuses. Les messieurs suivants ont concouru dans la première classe, celle des charrues en fer : François Demers, Chambly ; Ernest St Germain, St. Hubert ; F. X. Brissette, fermier de J Hurteau ér, maire de Longueuil ; Amable Lacoste, laboureur de M. Louis Brosseau, St. Hubert ; Toussaint Sicotte, laboureur de P. B. Benoit, ér, M. P. ; Jean Baptiste Savariat, autre laboureur de M. Benoit ; Alexis Brais, St. Bruno ; Joseph Trudeau, St. Basile le Grand ; Moïse Lacoste, St. Hubert, laboureur de M. Etienne Benoit.

Les concurrents dans la deuxième classe, (charrues en bois) étaient MM. Damase Charon, Chambly ; Elie Quintin, St Bruno ; Cyrille Jodoin, St Bruno ; Camille Goyette, laboureur de M. Louis Brosseau, St. Hubert.

La troisième classe était destinée aux laboureurs encore en minorité. Les concurrents se composaient de MM. Salomon Trudeau et Hermidas Demers, Chambly ; Louis Hébert et Joseph Daigneault, St. Hubert.

Parmi les prix décernés, on remarquait une magnifique charrue en fer, donnée par M. P. B. Benoit, M. P., et un extirpateur offert par le Dr. LaRocque, M. P. P. Le premier de ces prix a été remporté par M. Ernest St Germain, et l'autre par M. François Demers. Ces récompenses étaient les plus importantes. M. Toussaint Sicotte a obtenu un prix de \$10.00 dans la première classe ; M. Joseph Trudeau, un de \$8.00 ; M. Amable Lacoste \$6.00 et M. Jean-Baptiste Savariat, \$4.00. Dans la deuxième classe, le premier prix (8.00) a été remporté par M. Camille Goyette, le second \$6.00 par M. Damase Charon, le troisième \$4.00 par M. Elie Quintin. Dans la classe des jeunes laboureurs, M. Joseph Daigneault a obtenu le premier prix (\$6.00) ; M. Hermidas Demers, le second, \$5.00 et M. Louis Hébert, le troisième, (\$4.00).

Les concurrents, ruisselants de sueurs, ne termineront leur rude tâche que vers quatre heures de l'après-midi. Et à six heures, en même temps que plusieurs invités, ils prirent place autour d'une magnifique table, servie dans l'hospitable maison de M. Brais. M. Benoit, M. P., président de la Société d'Agriculture, agissait comme tel au banquet. M. le Dr. LaRocque, M. P. P., a dû à regret, retourner à Longueuil sans pouvoir participer au dîner.

Après le repas, M. Benoit a proposé une série de santés qui ont été bues avec un enthousiasme comme on en voit qu'en ces circonstances. Il proposa d'abord la santé des laboureurs, "celle qui porte dans son verre les destinées du pays." Applaudissements prolongés.

Ensuite, vint celle du Dr. LaRocque, l'un des donateurs des prix. M. le Dr. de Grosbois, de Chambly, fut prié d'y répondre. Après avoir dit qu'il regrettait l'absence du Dr. LaRocque, il ajouta qu'il avait admiré le succès du parti de labour. Mais il ne croit pas que les frais d'un pareil labour soient en proportion des prix que les cultivateurs obtiennent pour leurs produits et qu'une culture aussi soignée puisse rémunérer celui qui l'a faite. En cette circonstance, dit le Dr. de Grosbois, il faut oublier les antipathies politiques et rendre justice à qui de droit. Je ne puis donc m'empêcher de proposer la santé de M. Benoit, président de la société, le type du cultivateur canadien, et qui entend vraiment bien les besoins et les intérêts de l'agriculture. (Vifs applaudissements.)

En réponse, M. Benoit a dit en substance : Tout en remerciant le Dr. de Grosbois de ses flatteuses paroles, je ne saurais laisser passer sans réplique l'assertion qu'une culture aussi bien faite ne saurait être rémunératrice. Car je suis d'un avis tout contraire. Quel est le but des partis de labour ? C'est d'enseigner aux cultivateurs le mode de bien labourer, et par conséquent de bien cultiver. Un bon laboureur ne saurait manquer de bien exécuter tous les autres travaux agricoles. Les sociétés d'agriculture doivent avant tout développer le goût de la culture améliorée parmi les classes rurales et dès que ce goût est une fois entré dans l'esprit du cultivateur, l'honneur lui commande de ne négliger aucun de ses travaux. Il comprend alors l'importance de bien égoutter ses terres, d'améliorer son bétail, de fertiliser le sol par un engrais abondant, de faire enfin tout ce qu'un cultivateur progressif doit exécuter. Il s'efforcera d'augmenter la production de ses champs pour l'honneur d'abord et pour son profit ensuite. Voilà le but des partis de labour, et l'argent qu'on y affecte ne saurait être mieux employé.

Une société d'Agriculture est tellement importante dans un comté que tous les cultivateurs sans distinction de parti ou d'origine devraient y appartenir. Si les souscripteurs étaient plus nombreux, les revenus le seraient aussi et notre société pourrait faire l'acquisition de maintes machines qui serviraient à l'amélioration de la culture. Entre autres bons résultats qu'elle a produits, elle a su élever la voix de temps à autre par l'intermédiaire de la presse pour exposer les besoins de l'agriculture et recommander les améliorations que l'on devrait adopter pour faire progresser l'agriculture dans ce pays.

Comme le Conseil Agricole ne peut avoir sur le gouvernement toute l'influence désirable pour faire adopter les remèdes aux maux dont l'agriculture se plaint, pourquoi n'adopterions-nous pas le système d'une convention agricole ? Le vent est aujourd'hui aux conventions. Les médecins se réunissent pour trouver le moyen de mieux doré la pilule et de rendre plus agréable leur note au patient, les huisiers même sont à la recherche d'un système qui leur permettra de se faire mieux recevoir avec leurs papiers timbrés (On rit). Eh bien, pourquoi n'adopterions-nous pas pour l'agriculture cette grande force du jour, l'associa-

tion ? Pourquoi, par exemple, des délégués des diverses sociétés agricoles du pays et nos agronomes ne se réuniraient-ils pas au nombre de 200 et plus annuellement à Québec ou à Montréal pour discuter les besoins de l'agriculture ? Leur voix ne pourrait manquer d'avoir un grand poids sur l'esprit de nos législateurs. Je crois cette idée excellente et j'espère que des hommes énergiques s'en empareront et sauront la mener à bon terme.

En terminant, je dois noter un fait qui fera plaisir à la classe agricole. L'honorable M. Pope, député de Compton, vient de recueillir la succession de l'honorable M. Dunkin et d'être assermenté, à Ottawa, comme Ministre de l'Agriculture. Or, M. Pope est un des cultivateurs les plus avancés du pays et sa connaissance pratique de l'Agriculture ne peut manquer d'être très favorable au progrès agricole. C'est peut-être la première fois qu'un cultivateur est appelé à la direction du département agricole et nous devons saluer cette nomination comme un heureux augure, dont nous ne saurions trop nous rejouir.

Les considérations si pratiques de M. Benoit ont été plus d'une fois accueillies avec des applaudissements enthousiastes.

Après la santé des juges, vint celle des visiteurs, à laquelle répondit M. Brillon, de Belœil. Ce monsieur fit l'éloge du parti de labour et dit qu'il a eu un succès complet. Il aurait bien aimé à voir opérer les charrues biceps qui devaient venir de Montréal, mais il sait que leur absence est due à une cause que la société n'a pu contrôler, malgré tous ses efforts. Après un éloge bien approprié de la société et de son digne président, M. Brillon termina au milieu de vifs applaudissements.

M. Monjeau, avocat, fut également appelé à répondre et ses bons mots excitèrent un franc rire général.

En répondant à la santé de la presse, M. Joseph Tassé, de La Minerve, a dit en substance : — La presse est toujours heureuse de saluer le progrès agricole et comme son représentant en cette circonstance, je dois dire que j'ai vu avec plaisir, le magnifique parti de labour qui vient d'avoir lieu. Ces concours sont très propres à promouvoir le succès de l'agriculture, car vous savez mieux que moi l'influence de bons labours sur la rendement de la récolte et c'est en même temps une noble émulation que celle de porter à la perfection l'art de tirer de la terre le plus de fruits possible. Aussi, si un aieux militaire français a pu s'enorgueillir autrefois d'être appelé le premier grenadier de l'armée, ce serait pour un cultivateur un titre non moins glorieux s'il méritait d'être appelé le premier laboureur de son pays.

Le succès de ce parti de labour ne me surprend pas, car je sais que le comté de Chambly a toujours compté au nombre des divisions électorales les plus avancées de ce pays. C'est l'un des rares comtés sillonnés par des chemins macadamisés et les amis de la province n'auraient qu'à se féliciter si les autres comtés comprenaient en son plus grand nombre l'immense avantage des routes empierrées et les économies réelles de transport qui en découlent.

L'une des grandes causes du rapide développement d'Ontario est que tous ses efforts se sont dirigés vers l'amélioration de ses voies de communication. Chemins de colonisation, chemins macadamisés, chemins de fer, il a su en créer un véritable réseau et aider puissamment au progrès de l'agriculture et du commerce en rapprochant les producteurs des principaux centres de consommation, en diminuant les frais de transport et en abrégant les distances. Les cultivateurs du comté de Chambly ont encore plus droit à nos éloges que ceux du Haut-Canada. Car, ce sont eux qui ont défrayé tous les frais de l'empierrement de leurs chemins, tandis que les routes macadamisées d'Ontario ont été établies au moyen d'un fonds de la province.

Les améliorations faites, à grands frais, par les cultivateurs du comté de Chambly ont porté leurs fruits. Aussi la belle aisance dont



ils jouissent en général montre combien ils ont eu raison de renoncer au système routinier et ruineux malheureusement suivi encore par une bonne partie des populations rurales. Et tandis que l'agriculture paie six par cent et souvent moins dans d'autres comtés, elle donne dans le comté de Chambly de huit à dix par cent. Voilà un résultat tangible et sur lequel il n'est pas nécessaire de s'appesantir.

Si l'esprit progressif des cultivateurs de Chambly était plus général ailleurs, le flot de l'émigration arrêterait son cours dans une grande mesure. Car, si un trop grand nombre de cultivateurs ont pris le chemin de l'exil on ne doit en imputer la cause ni à notre système politique ni à notre législation fiscale, mais surtout à leur système vicieux de culture qu'ils n'ont pas voulu améliorer. Un grand nombre de terres sont à présent abandonnées dans diverses parties du pays et on parle d'y faire établir les émigrants belges et alsaciens qui vont bientôt se diriger vers nos rives fertiles. C'est un projet louable et si ces émigrants font l'acquisition de ces terres, il n'y a pas de doute qu'ils sauront les fertiliser, en tirer d'abondants revenus et prouver une fois de plus qu'on peut vivre sous le soleil de notre pays comme sous celui qui éclaire les Etats Unis. Un patriote fameux a dit : Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. J'ajouterai avec autant de vérité : améliorons notre sol si nous voulons le conserver et ne pas être obligés d'aller chercher ailleurs ce que nos terres fertiles contiennent en abondance.

M. Tassé termina en faisant l'éloge du président, et de quelques agronomes distingués entr'autres du Révd M. Labéle, curé de St. Jérôme qui est non seulement un partisan éclairé de la cause des chemins de fer, mais un ami aussi dévoué qu'intelligent de la culture améliorée et de la colonisation.

Après la santé des dames à laquelle répondit très-heureusement M Hurteau, cette agréable réunion se termina.

#### HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER.

La société d'agriculture du comté d'Hoche-laga avait invité la société du Comté de Jacques-Cartier, d'organiser cette année un parti de labour auquel pourraient prendre part les cultivateurs des deux comtés. Cette dernière accepta l'invitation et, lundi, le parti de labour avait lieu à St Laurent, sur la magnifique terre de M. Hodges.

Dans les deux comtés, l'agriculture est en général fort avancée et on compte des labou-reurs vraiment remarquables. Aussi un vif intérêt se rattachait à ce concours agricole, des personnes étaient accourues de toutes les parties des deux comtés, au nombre d'environ trois cents exprimant leurs sympathies, qui pour les laboureurs d'Hoche-laga, qui pour les laboureurs de Jacques Cartier.

Vingt-sept concurrents prirent part à ce tournoi agricole et tous ont fait preuve d'une grande habileté à manier la charrue. Nous avons regretté de voir, malgré les succès remportés par plusieurs de nos compatriotes, que pas un seul laboureur canadien-français ne représentait le comté d'Hoche-laga. C'étaient tous des anglais ou écossais.

Le Comté de Jacques-Cartier a remporté la palme et ses laboureurs ont obtenu les trois-quarts des prix qui ont été décernés. Cette victoire lui fait réellement honneur, car il n'était pas facile de vaincre des adversaires aussi bien entendus dans le labour. Les canadiens français du Comté de Jacques-Cartier se sont particulièrement fait remarquer et tous les spectateurs s'accordaient à leur décerner les plus grands éloges. Ils ont eu les premiers prix dans la classe des vieux et jeunes labou-reurs.

MM. Thomas Dawes & cie de Lachine, avec une grande libéralité avaient mis au concours une belle charrue en fer, qui constituait le prix le plus élevé. C'est M. Jean Baptiste Le-

cours, de Laurent, qui a réussi à l'avoir en obtenant les honneurs de la journée. M. Lecours est un laboureur comme il y en a peu dans le pays. Nous avons entendu un juge exprimer l'opinion que jamais il n'avait vu un guerret aussi parfait que celui de cet intelligent cultivateur. Notre culture n'aurait qu'à y gagner si la province comptait par milliers des agriculteurs comme M. Lecours. Ce dernier suit avec intérêt la moindre amélioration agricole, il reçoit plusieurs journaux d'agriculture et ses connaissances dans son art n'égalent que sa modestie. Nous faisons une mention spéciale de son mérite avec le plus grand plaisir.

Onze prix ont été décernés dans la classe des vieux laboureurs. Les onze premiers noms suivants sont ceux des vainqueurs inscrits par ordre et ceux qui viennent ensuite sont ceux des concurrents malheureux : MM. J. Bte. Lecours, St. Laurent ; J. B. Legault, Pointe-Claire ; Rolland Muir, St. Laurent ; John Johnson, St. Laurent ; Zotique Lecavalier, St. Laurent ; Samuel Morgan, laboureur de M. Thomas Irving, de la ferme Logan ; William Chisolm, laboureur de M. James Drummond, paroisse de Montréal ; Peter Boa, St. Laurent ; Jean Bte. Legault, Lachine ; John McMillan, laboureur de M. David Lochead, paroisse de Montréal ; Duncan Ross, laboureur de M. James Drummond, paroisse de Montréal ; John Brown, laboureur de M. Thomas Irving ; Cyprien Legault, laboureur de M. Urgèle Valois, Pointe-Claire ; William Hodge, St. Laurent.

Les cinq premiers laboureurs dans la classe des jeunes dont les noms suivent, sont ceux qui ont eu des prix ; les autres n'y sont désignés qu'à titre de concurrents : MM. Chs. Legault, Pointe-Claire ; Thomas Glendinning, laboureur de M. George Irving, paroisse de Montréal ; Emmanuel Lecavalier, St. Laurent ; David Hodge, St. Laurent ; Joseph Richardson, laboureur de M. Thomas Irving ; Thomas Campbell, laboureur de M. James Drummond, paroisse de Montréal ; John Cartwright, laboureur de M. Thomas Philipps ; George Kydd, paroisse de Montréal ; Thomas Hodge, jr., et James Hodge, jr., St. Laurent ; John Davis, paroisse de Montréal.

Les juges étaient très experts. Dans la classe des vieux laboureurs, cette tâche incombait à MM. B. Benoit, M. P., Williams, de Longueuil et Matthewson, de Montréal. Dans l'autre classe, l'expertise a été faite par MM. Louis Prud'homme, de St. Isidore ; F. Ouimet, de Ste. Rose ; Robert C. Cunningham, du comté de Châteauguay.

MM. Beaubien, M. P. P., président de la société d'agriculture d'Hoche-laga, Brodie, secrétaire, Sommerville, président de la société d'agriculture de Jacques-Cartier et Lecavalier, M. P. P., secrétaire, ont puissamment contribué par leurs efforts au succès de cet intéressant concours agricole.

#### Du soin des instruments aratoires.

On regarde généralement les cultivateurs comme une classe d'hommes économes, et ils le sont en effet ; ordinairement ils ne dépensent pas leur argent pour des choses dont ils n'ont point absolument besoin ; mais il y en a parmi eux qui n'ont pas soin des instruments qu'ils ont achetés. Cette remarque peut peut-être s'appliquer à d'autres qui n'aimeraient pas à passer pour des négligents. Nous voulons bien être généreux afin que chacun mesure ses propres faits, et sache en faire l'application.

Chez certains cultivateurs nous avons remarqué des *wagons*, des charrettes, des charrues, des herbes, des

rateaux à cheval, des cultivateurs, même des faucheuses, et autres instruments aratoires, laissés exposés à la pluie et aux rayons du soleil, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin ; c'est de l'économie mal entendue, c'est une prodigalité manifeste qui ne trouve son excuse que dans la négligence et la paresse, deux défauts qui sont de méchantes cautions. Les instruments sont principalement composés de bois et les différents morceaux sont joints ensemble par mortaises et par tenons. Lorsque ces joints sont exposés à la pluie et au soleil, ils ne tardent pas à pourrir et l'instrument qui a dû coûter des piastres s'en va en ruine et ne sert plus. Une charrue peut être en fer, avoir un versoir en acier, et être sujette à rouiller.

Un bon laboureur a toujours le versoir de sa charrue clair et brillant, et il ne peut être clair et brillant, que si il tient sa charrue à l'abri dans un endroit sec, lorsqu'il ne s'en sert pas. Avec autant de machines et d'instruments qu'un bon cultivateur est obligé de garder, il lui faut nécessairement une petite bâtisse pour les loger. Pour être un bon cultivateur, il faut qu'il s'efforce constamment à faire bien ce qu'il a à faire, et pour bien faire il doit commencer par avoir soin de ses instruments aratoires. Il ne doit pas oublier qu'ils lui ont coûté de l'argent, et il devrait savoir qu'ils dureront deux et trois fois plus longtemps en les tenant à l'abri, lorsqu'il ne s'en sert pas, qu'en les laissant exposés au temps. Ce n'est pas l'usage (emploi) des instruments qui oblige de les renouveler si souvent ; mais leur exposition aux intempéries des saisons, lorsqu'on ne s'en sert pas.

Chaque cultivateur devrait agrandir sa remise à voiture afin d'y loger tous ses instruments ; ou en bâtir une exprès : cela peut se faire sans luxe, l'essentiel c'est du logement et une bonne couverture : et si l'ouvrage est bien fait ça durera sa vie. Outre qu'il se ménagera des piastres et des centens, il donnera une bonne opinion de son caractère.

#### Du sel et des cendres pour les chevaux.

Ceux qui gardent des chevaux devraient leur donner deux fois par semaine, une poignée de sel et de cendres, à la proportion de trois parties de sel pour une de cendres. Les chevaux aiment beaucoup ce mélange qui leur tient le poil doux et fin. C'est en même temps un préservatif contre les vers, la colique, &c. Ils se trouveront également bien d'un mélange d'un peu de fleur de soufre, de sel, et de cendres, donné une fois toutes les deux ou trois semaines. Pareillement, si on en donne aux autres animaux on en obtiendra le même bon résultat.

**Rhume.**

Le rhume, la toux, la maladie de poitrine et des poumons guéris de suite par le Liniment Anodin de Johnson.

**ARBORICULTURE.****Sol pour les arbres fruitiers.**

Les arbres fruitiers ne devraient jamais être transplantés dans un sol plus pauvre que celui où ils ont poussé avant d'être enlevés. La plupart des pépinières ont un sol riche, comme l'indique l'état robuste et sain qu'ont les arbres lorsqu'on les achète. L'acheteur ne peut s'attendre à de bons résultats à moins qu'il continue à porter à ses arbres la même attention qu'ils ont reçue chez le pépiniériste. La terre destinée au verger doit être bien engraisée : il n'est pas nécessaire que ce soit avec des engrais stimulants, le fumier de basse-cour, la chaux, les cendres la marne, etc., suffisent. C'est une excellente pratique de répandre tous les ans, au pied de chaque arbre du fumier, en quantité proportionnée à la grosseur de l'arbre, disons un demi-minot à un minot. Si votre verger est trop grand pour le fumier que vous avez, alors gardez moins d'arbres, et prenez-en plus soin.

**ART VÉTÉRINAIRE.****L'ammoniaque comme remède pour les bêtes-à cornes.**

Nous trouvons dans un des livres de Chimie du professeur Johnston une note explicative sur l'usage de l'esprit de corne de cerf (ammoniaque) en solution, laquelle peut intéresser les éleveurs de bêtes à cornes. Lorsqu'un animal a mangé trop abondamment du trèfle ou autre nourriture succulente, il s'opère une fermentation dans son estomac, laquelle se manifeste par un gonflement de la panse. La fermentation développe du gaz acide carbonique, qui est la cause immédiate de ce gonflement de la panse, appelé par les vétérinaires *métiorisation*. Si on administre de l'esprit de corne de cerf délué dans de l'eau, l'ammoniaque se combine avec l'acide carbonique et forme un carbonate dont le volume est très réduit. De plus, cet alcali arrête la fermentation. On le dit préférable à l'eau de chaux et à la lessive de cendre de bois, dont on

se sert ordinairement dans ces cas là.

**HISTOIRE NATURELLE.****Anatomie et physiologie du cheval.**

Extraits du Livre, "*Le Manuel de l'Éleveur de chevaux*," par F. Villeroy, spécialement préparés pour *La Semaine Agricole*.

**HIGIÈNE DU CHEVAL.**

" Il faudrait réserver l'avoine pour les chevaux soumis à des courses continuelles et rapides, à un service irrégulier qui leur laisse peu de temps pour leur repas, et auxquels il faut donner la nourriture sous le moindre volume possible."

La bonne avoine doit être sèche, lourde, brillante, coulante dans la main et exempte de toute odeur. Si elle est légère et qu'on la mesure, on trompe les chevaux. Si on la pèse, on doit s'assurer qu'elle n'est chargée ni de poussière ni de sable, qui peuvent s'y trouver dans une proportion considérable. Toujours, avant de la donner aux chevaux, on doit la passer au crible.

J'ai lu que l'avoine noire vaut mieux que l'avoine blanche, mais cette opinion n'est pas appuyée sur des faits positifs. L'avoine printanière est beaucoup plus lourde que l'avoine ordinaire ; mais elle est plus dure, elle a une écorce beaucoup plus épaisse, et les chevaux paraissent la manger moins volontiers. Il faudrait des expériences pour constater la valeur des diverses variétés d'avoine à poids égal.

Est-il avantageux de moudre l'avoine pour la donner aux chevaux ? Il y a des chevaux qui mangent goulument et avalent une grande partie de l'avoine sans la mâcher. Il y a de vieux chevaux qui mâchent et digèrent mal ; les uns et les autres rendent une partie des grains d'avoine entiers. Ces grains ont traversé le corps en pure perte, n'ayant aucunement servi à l'alimentation. D'un autre côté, il est bien certain que les chevaux mangent bien plus volontiers l'avoine entière que moulue, et que quand ils la mâchent bien, elle est mieux imprégnée des sucs gastriques et nourrit mieux. De là, je conclus qu'aux vieux chevaux qui ne peuvent plus mâcher (1), on ne doit donner que des grains moulus ; pour les autres, on doit établir des séparations, de manière que chacun pouvant manger sa ration sans avoir à craindre que son voisin lui en enlève une partie,

(1) Beaucoup de vieux chevaux dépérissent parceque leurs dents cariées ne leur permettent plus de mâcher les aliments. On peut prolonger leur durée souvent de plusieurs années, en les nourrissant de grain moulu, de son, etc., au lieu d'avoine et de foin.

tous se donnent le temps de mâcher ; et si, malgré cette précaution, on voyait encore dans les crottins une certaine quantité de grains d'avoine entiers, alors on ferait bien de concasser grossièrement l'avoine, sans la moudre.

Les *féveroles* sont une bonne nourriture pour les chevaux ; on leur reproche d'être échauffantes, et il est bon de ne les faire entrer que pour moitié dans la ration. On a, en Angleterre, une machine pour les concasser grossièrement. Selon Schwerz, on estime, en Alsace, que 2 livres de féveroles nourrissent autant que 3 livres d'avoine.

L'orge est la nourriture des chevaux dans tout l'Orient, en Afrique et en Espagne. Chez nous, elle rend les chevaux fourbus et on ne l'emploie que moulue, pour faire de l'eau blanche et du barbotage. Ainsi employée, elle est nourrissante et rafraichissante. Orge moulue 2/3 et avoine 1/3 s'emploient en Angleterre et doivent être une bonne nourriture. Les fermiers écossais sont d'avis que l'orge cuite n'a aucun des inconvénients de l'orge crue, et qu'elle est une bonne nourriture pour les chevaux. On conseille de leur donner l'orge cuite mélangée avec l'avoine non cuite. Dans aucun cas on ne doit faire cuire l'avoine ; par la cuisson elle devient coriace, et une grande partie passe sans être mâchée. Pour les chevaux atteints de gourme, de catarrhe, on fait cuire de l'orge, et toute ohaude (sans l'être assez pour brûler) on la donne au cheval malade dans une musette qu'on lui suspend à la tête. En même temps que le cheval mange l'orge, la vapeur qu'elle produit fait une fumigation qui facilite le flux.

Le blé devrait être réservé pour la nourriture des hommes. Il donne la fourbure aux chevaux. Je ne l'ai encore vu employé que cuit ou crevé, pour varier la nourriture des chevaux en graisse, et c'est encore un des abus de la méthode d'engraisser les chevaux en Normandie.

Le seigle, dans certaines années, n'est pas, en moyenne, plus cher que l'avoine et vaut le double pour ses facultés nutritives. On le donne aux chevaux moulu ou cuit. Il nourrit bien, mais il est échauffant, les chevaux s'en dégoûtent facilement, et il est prudent de ne le faire entrer que pour un tiers dans la ration.

Le sarrasin est très bon, seulement comme il est très dur, il doit être moulu.

Toutes les fois qu'on donne aux chevaux des grains moulus ou concassés, on doit les mélanger de paille hachée. Les chevaux alors ne s'empâtent pas la bouche, ils sont forcés de manger plus lentement et de mieux mâcher.

Le son est un aliment sain, rafraichissant et qui engraisse, mais il pro-

duit une chair molle ; les chevaux suent facilement et ne sont pas en état de supporter un travail pénible. En trop grande quantité, il peut occasionner de dangeureuses indigestions. Le son contient un peu de farine qui augmente sa valeur, les procédés perfectionnés de mouture et de blutage ne lui en laissent qu'une bien petite quantité. Le son convient pour être mêlé à d'autres aliments échauffants. Il est très-bon de donner aux chevaux nourris de foin et d'avoine, une ou deux fois par semaine, un repas de son, humecté avec de l'eau tiède en hiver. De même, quand les chevaux rentrent après une course pénible, qu'ils sont altérés, et qu'on ne veut pas les laisser boire de suite, une ou deux pintes de son, trempé d'eau froide en été, chaude en hiver, leur font grand bien, et les disposent à manger le foin et l'avoine avant de boire.

Lorsque les chevaux rentrent échauffés et la bouche pleine de poussière, une très-bonne méthode est de leur présenter un seau à moitié ou au tiers rempli d'eau. Lorsque le cheval allonge la tête dans le seau, on le relève par un mouvement précipité et on le rabaisse et l'éloigne aussitôt. De cette manière, la bouche et les naseaux sont plongés dans l'eau, sans que le cheval ait le temps de boire. On éponge ensuite les yeux et toute la partie inférieure de la tête, puis on peut lui donner une petite portion de son mouillé.

Pour les chevaux malades et à la diète on prépare de l'eau blanche en pressant entre les mains du son mouillé, qu'on peut donner à un autre cheval et dont le malade n'a que la farine qu'il contenait. Aux jeunes chevaux qui ne sont pas encore habitués à l'avoine, on donne une partie de leur ration en son. Une jointée de son est encore très-bonne pour corriger de mauvaise eau. Les chevaux habitués à de bonne eau, ou à une certaine eau, boivent souvent mal lorsqu'ils sont dehors ; des eaux de puits rudes et froides peuvent occasionner des coliques.

Dans une écurie bien tenue, où les chevaux sont traités avec intelligence et avec amour, il doit toujours y avoir du son et de la farine. Lorsque, après une journée pénible, les chevaux ont gagné un supplément de nourriture, il est très-bon de leur donner dans un seau d'eau deux livres et demie de farine. De la farine d'orge ou des recoups de blé conviennent très-bien pour cela.

70 Des racines.—Il y a des parties de l'Allemagne où, en hiver, les chevaux sont nourris de betteraves ; en Alsace, on les nourrit de navets. Ces racines sont saines pour les chevaux, mais je crois qu'il vaut mieux les faire consommer aux bêtes à cornes. Les chevaux ainsi nourris sont mous ; un

cheval de navets, pour dire un cheval sans vigueur, est devenu proverbial.

Les carottes sont une bonne nourriture pour les chevaux, elles ne leur donnent pas la vigueur que procure l'avoine, mais des chevaux nourris de carottes et de foin peuvent autant travailler que ceux qui sont nourris de trèfle vert en été.

Les carottes sont très-saines et tous les animaux les mangent avec avidité, mais elles sont peu nourrissantes. Un cheval en mange jusqu'à 62 livres dans un jour. Selon M. Boussingault, il faut 10 livres de carottes pour l'équivalent de 2 1/2 livres de bon foin.

On peut aussi nourrir les chevaux avec les topinambours. J'indique plus loin la valeur comparative de ces racines, elle pourra servir de règle pour la quantité à donner aux chevaux. Les racines doivent être proprement lavées et coupées, aux coupe-racines, autant que possible immédiatement avant le repas. On peut y mêler des balles de blé, ou des siliques de colza ou du son.

A continuer.

Marché de Beauharnois.

Liste des articles qui ont subi des changements dans les prix de ce marché depuis notre dernière publication.

Grains, blé minot 88 à 90c; Pois do 50c; Lin do 1.30 Avoine 40 lbs, 33 35c Viande, bœuf la lb 8 à 10; Mouton do 10; Lard frais 100 lbs 7.00 à 7.50; do la lb 10 à 12. Volailles, Dindes couple 1.00 1.20; Poules 40 à 50c, Poulets 25 à 30c. Légumes, Patates minot 38 à 35c; Oignons do 70 à 80c; Choux pomme 10c; Céleri pied 6c. Laiterie, Beurre frais la lb 20c; do salé 18c; Fromage do 13c. Fruits, pommes le quart 2.50 à 3.00. Œufs, la doz. 18 à 19c; Miel do 10c; Saïndoux do 17c; Suif do 10c; Laine do 3c. Bois, Erable par corde 5.00 5.5; Merisier do 4.00 à 4.50; Hêtre 3 50 à 4.0; Bois franc mêlé 3 50; Do moux 2.50 à 2 80; Epineux rouge 3.25 à 3.5; Charbon, 2000 lbs 8.00. Fourrages, mil 8.50 à 9.00; Trèfle 7.00; Paille d'avoine 2.50; Do de blé 2.00.

Marché de St. Hyacinthe.

Liste des articles qui ont subi des changements dans les prix de ce marché, depuis notre dernière publication.

Farine en quart.—Superfine extra, \$7.50 à 7.75; Superfine No. 1, 6.50; Do forte 2, 5.75 à 6.00; Recoups [gru] 1.60 à 1.70; Son 100 lbs, 1.10 à 1.20; Farine de blé par 100 lbs, 3.01 à 3.20; Grain, Blé par minot 1.50; Pois 80c; Orge 50c; Sarrasin 60c; Blé d'Inde 60 à 65c; Lin 1.02; avoine 82 lbs, 80c; Bœuf No. 1, par 100 lbs, 7.00; do no. 2, 6.00; do no. 3, 5.00; do la lb 6 à 7c; Mouton do 6c; Agneau quartier 60c; Lard frais par 100 lbs, 7.5; 8.00; do la lb 8 à 10c; do salé 100 lbs, 8.00 à 9.00; do la lb 10 à 12c. Volailles, Dindes par couple 1.20 à 1.40; Cies do 1.00; Canards do 60c; Poules do 40c; Poulets do 25 à 30c; Pigeon de 15c. Gibier, Perdrix do 40c; Lièvres do 50c. Poisson, Morue sèche la lb. 4c; do fraîche 6c; Mackinongé do 8c; saumon do 8c; Truite do 8c; Anguille fraîche couple 30 à 40c; Doré paquet, 30 à 40c. Patates minot 50c; Oignons do 1c; Carottes do 40c; Be terres do 40c; Navets do 40c; Chouxdo Sibam do 5 c; Choux pomme 10 à 12c; Céleri pied 10 à 12c. Beurre frais la lb 20c; do salé 18c; Pommes quart 2.25 à 2.50. Œufs la doz. 20c; Sucre d'érable la lb 10c; miel do 10c; Saïndoux do 18 à 20c; Suif do 10c; Laine 30 à 4 c. Bot, Erable par corde 5.00; Merisier 4.00; Hêtre 4.75; Bois franc mêlé 3.50; Do moux 2.75; Epineux rouge 3.00. Bestiaux, Vache lait 20.00 à 30.00; do Extra 30.00 à 40.00; Agneaux 2.50 à 3.00; Cochons en vie 100 lbs 5.00 à 6.00; Peau de bœuf la lb 7c; Veaux do 10c; Mouton avec la laine pièce 80c. Fourrage, mil 9.00 à 11.00; Trèfle 7.00 à 8.00; Paille d'avoine 2.25; Do de blé 2.00.

Departement des Donanes.

OTTAWA 20 Octobre 1871.  
L'escopie autorisée sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 13 par cent.  
R. S. M. BUCHETTE,  
Commissaire des Donanes.

LIBRAIRIE MUSICALE

PETERS

Composée de Quinze Volumes de Morceaux choisis pour Piano.

COLLECTION VOCALE.

SHINING LIGHTS—Un magnifique choix de Musique Sacrée.  
HEARTH AND HOME, FIRESIDE, ECHOES, AND SWEET SOUNDS—Trois Volumes de Chants faciles de Webster, Persley, &c.  
FEUILLE D'OR—Volumes I et II. Deux Volumes avec tous les Chants de Will. S. Hay.  
PRICELESS GEMS—Splendide collection de Ballades par Wallace, Thomas Keller, &c., &c.  
Collection Instrumentale  
FAIRLY FINGERS MAGIC CIRCLE AND YOUNG PIANIST—Trois Volumes de Morceaux faciles pour les commençants.  
PEARL DROPS AND MUSICAL RECREATIONS—Musique de Danse. Deux collections sans difficultés.  
PLEASANTS MEMOIRS—Une collection de morceaux choisis de Wyman, Mack, Dressler &c.  
GOLDEN CHIMES—Une collection de musique brillante de Charles Kinkel.  
BRILLIANTS GEMS—Une collection de morceaux de Vialbré, Allard, Pachet, Kinkel, &c.

Prix, \$2.50 le volume élégamment relié en toile et doré sur tranches. \$2 reliure simple. 1.75 broché.

S'adresser à

J. L. PETERS,  
309, Broadway, New-York

Nous appelons particulièrement l'attention sur notre collection "THE OPERA AT HOME," qui renferme une magnifique collection de plus de cent magnifiques Chants d'Opéra. Prix de \$5 reliure toile et doré sur tranches. Prix du commerce \$4.  
27 Octobre 1871.—227

AVIS A CEUX QUI SOUFFRONT

Le Remède du Père Bruho

EST Un Anti-Douleur Universel.



En vente chez tous les Pharmaciens, et chez les propriétaires PICAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes,

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecours  
1er. Juin 1871.—ak

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS  
PUR SANG,

A vendre  
LOUIS BEAUBIEN,  
8 nov.—ak Montréal

VINAIGRE Comment on le fait avec du Cidre, du Vin ou Sorgho, ghum en 10 heures sans faire usage de drogues.  
Pour les circulaires, s'adresser à F. J. SAGE, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct.  
27 Octobre 1871.—15 tm

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

QUEBEC, 16 Octobre 1871.

Il est donné avis que, conformément à la 50<sup>e</sup> règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill prévu doit être présentée, le, ou avant le VINGT-SEPTIEME jour de NOVEMBRE prochain.

G. M. MUIR,  
Greffier de l'Assemblée Législative.  
Québec, 16 Octobre 1871.—14



